

M .....  
.....  
.....

**Monsieur le Président de la Commission  
Départementale de Conciliation en matière  
de baux à loyer d'immeubles ou de locaux  
à usage commercial, industriel ou artisanal**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA  
CONSOMMATION, CONCURRENCE ET  
REPRESSION DES FRAUDES  
22 Rue BORDE  
13008 MARSEILLE**

**A L'ATTENTION Mme KOULOUMIAN**  
**Lettre recommandée avec A.R.**

**Marseille, le**

Monsieur le Président, Suite à l'échéance du bail en date du :  
.....

pour les locaux sis : .....

J'ai fait délivrer un congé avec offre de renouvellement par :

Maître.....

Congé dont vous trouverez ci-joint photocopie ainsi que du bail.

J'estime que le loyer ne doit pas être soumis au plafonnement du fait de l'augmentation des facteurs de commercialité.

J'ai l'honneur de saisir votre Commission, conformément au décret du 9 mai 1988.

Dans l'attente de votre convocation, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.